

## Règlement intérieur

Le festival met, pour la première fois, à disposition une aire de camping réservée aux festivaliers et bénévoles participant à l'événement.

Cet espace au plus près du festival permettra à chacun d'assister en toute sécurité à l'intégralité de l'événement, le tout dans une ambiance décontractée et joyeuse, respectueuse des valeurs "LostinLimoges".

BIENVENUE AU CAMPING DU FESTIVAL LOST IN LIMOGES !

### 1. HORAIRES D'OUVERTURE

Le camping est ouvert à compter du samedi 08/07/2017 à 14h00 jusqu'au lundi 10/07/2017 à 12h00.

### 2. TARIFS

Les prix sont calculés par personne et non par emplacement. Ils comprennent l'accès aux sanitaires, ainsi que le petit-déjeuner. Les pass camping sont en vente au tarif unique de 12€ par personne pour la durée du festival.

**(Bénévoles, merci de vous rapprocher de l'association)**

### 3. ACCÈS

L'accès est réservé aux festivaliers détenteurs d'un pass Festival 1 jour ou 2 jours et aux bénévoles. Ils doivent dans les deux cas être munis d'un pass camping préalablement acheté sur internet ou à la billetterie du festival sur place. Les mineurs de moins de 17 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Sont exigés à l'entrée :

- le pass festival
- le pass Camping

En échange, un système d'identification (« bracelet camping ») vous sera remis.

Attention à ne pas le perdre !!! Vous devez aussi être en possession de votre billet pour accéder au site du festival, le bracelet ne suffit pas.

**Attention toute sortie est définitive au cours d'une même journée et en dehors des heures de présence des bénévoles camping.**

### 4. INSTALLATION

Les tentes doivent être placées dans les zones définies à cet effet et en concertation avec les bénévoles encadrant le camping, aucun changement d'emplacement ne peut être effectué sans l'accord du responsable. Les allées et dégagements doivent rester libres.

### 5. CONFORT

Des toilettes sèches et des points d'eau sont mis à la disposition des campeurs. Vous trouverez également un espace détente et petit-déjeuner ainsi qu'un point accueil.

## **6. SERVICES**

Un service petit déjeuner est mis en place sur le camping le dimanche et le lundi matin de à partir de 9h30.. Un kit prévention vous est remis à votre arrivée sur le site. Un espace récréatif en plein air vous propose diverses activités et notre équipe se tient à votre disposition.

## **7. RESPECT DU SITE ET DES AUTRES CAMPEURS**

De manière générale, chacun est prié de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la convivialité, la propreté, l'hygiène et à l'aspect général du camping. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux. Pour préserver le site du camping et alléger la tâche fastidieuse des bénévoles, nous vous prions de bien vouloir jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Un sac poubelle vous est également remis à votre arrivée sur le site.

## **8. VOL**

Malgré la présence de bénévoles et d'un service de sécurité, il est impossible de surveiller les affaires de chaque campeur. Ne laissez donc jamais d'objets de valeur dans votre tente sans surveillance. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

## **9. SECOURS**

Adressez-vous à l'accueil du camping ou au Poste de 1er secours, assuré par l'équipe de la protection civile de 01h30 à 14h.

## **10. SÉCURITÉ**

Pour votre sécurité et votre confort, nous vous rappelons que sont formellement interdits :

- Les récipients en verre
- Les feux, les barbecues, les groupes électrogènes, les feux d'artifice.
- Les cuisinières, les réchauds de camping, bouteilles de gaz, les peintures, vernis, laques.
- Les matières toxiques ou infectieuses, les matériaux radioactifs.
- Les produits chimiques, toxiques ou inflammables
- Les camping-cars et autres véhicules motorisés
- Les armes blanches, les grands couteaux, haches et tous objets dangereux !
- Les produits illicites et drogues
- Les activités commerciales
- Les installations de musique type sono
- Les animaux

TOUT MANQUEMENT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING ENTRAÎNERA L'EXCLUSION DU CAMPING.

BE POP ROCK !!!